



PRIX DES INSERTIONS.

Annonces..... 20 c. la ligne. Réclames..... 25 c.

Les insertions volontaires doivent être agréées par le Gérant. Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le Jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

L'ABEILLE

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES.

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Le Propriétaire-Gérant, AUG. ALLIEN.

Etampes, imprimerie de AUG. ALLIEN.

On s'abonne aussi à Paris, à l'Office-Correspondance, chez LAZARUS et Co, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46; et au bureau de la Correspondance-Générale dirigée par M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 8.

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU CARREFOUR-DORÉ, 9, Chez AUG. ALLIEN, imprimeur.

L'abonnement continue indéfiniment jusqu'à réception d'un avis contraire. Les lettres et paquets non affranchis sont refusés.

Revue locale.

ÉTAMPES. — Les recettes de la Caisse d'épargne se sont élevées, dimanche dernier, à la somme de 5,554 fr., versés par 40 déposants, dont 7 nouveaux. Il a été remboursé 4,877 fr. 26 c.

POLICE CORRECTIONNELLE.

Audience du mercredi 29 décembre 1854.

Le Tribunal de police correctionnelle, dans son audience de mercredi dernier a prononcé les condamnations suivantes :

— GUINEPAIN, Adelaïde, 48 ans, femme de Etienne LAIXE, cabaretière à Angerville, 25 fr. d'amende et aux dépens, pour injures envers un agent.

— BLANDET, Jean-Baptiste, 54 ans, demeurant à Paris, rue du Temple, 38, 16 fr. d'amende pour chasse sur le terrain d'autrui, sur des terres non dépeuplées.

— PRINZ, Prudent - Emile, 24 ans, journalier à Etampes, 6 jours de prison et aux dépens, pour outrages publics à la pudeur et envers un agent.

— MOREAU, André, 34 ans, journalier à Etampes, un mois de prison et aux dépens, pour vol.

— VOLLARD, Victor, 49 ans, mégissier à Etampes, et AUCLAIRE, Augustine, 26 ans, femme DUBAT, journalière à Etampes, chacun à 6 jours de prison et solidairement aux dépens, pour outrages public à la pudeur.

REVUE THÉÂTRALE.

PAUL JONES, drame en 5 actes, par ALEXANDRE DUMAS. (MM. LINGÉ, CAUTREUX, VIDOT, EMMANUEL; MM^{mes} ANAIS et JEANNE-ANNE). LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT, comédie-Vaudeville. (MM. BELLEVANT, FRESNE, MM^{mes} JEANNE-ANNE, CLAIRE).

Monsieur, me demandait un jour un gros homme, dont le ventre respectable décelait un propriétaire, pourquoi diable! existe-t-il des... des... critiques (le mot semblait lui écorcher la bouche,) des... critiques de théâtre?

—Ma foi, monsieur, c'est sans doute... pour... Monsieur, pourquoi l'opium fait-il dormir?

— Vous avez beaucoup d'esprit, mon cher, — je le savais, parle! aussi bien que lui, — mais vous avez le tort de ne jamais répondre à la question; je vais y répondre pour vous :

Et le vieux monsieur entama une dissertation sur l'inutilité patente des revues théâtrales, et autres denrées dramatiques.

Il y avait au milieu du flux de paroles de l'orateur, quelque chose d'assez vrai : la critique, telle qu'on la fait de nos jours sauf de bien rares exceptions, outre qu'elle est ordinairement fort maussade, et rien moins qu'intéressante, la critique théâtrale n'est utile que comme remplissage des douze colonnes du feuilleton hebdomadaire des journaux grand format; ainsi, nous voyons des littérateurs chargés de cette corvée dramatique, se demander tous les lundis : Que pourrais-je bien dire aujourd'hui, d'un peu moins assommant que la dernière fois? et après s'être creusé quelque temps la tête, ils finissent par coucher sur le papier, le plus de lieux communs, et le moins de critique possible; aussi, lisons-nous quelquefois des revues dramatiques, où il y a de tout, excepté du théâtre : il faut bien emplir ses colonnes, et la critique, quand on la fait bonne, froisse les amis, et entretient les inimitiés; nous admettons donc comme le monsieur au ventre propriétaire, que la critique est souvent inutile, ce qui ne nous empêche pas néanmoins de faire la nôtre aujourd'hui; quand ce ne serait que pour nous entretenir la main.

On demandera peut-être pourquoi cette tirade rétrospective sur la critique; ma foi! j'avouerai tout naïvement la chose : j'avais besoin pour commencer, d'une entrée en matière quelconque — rien n'est plus prosaïque, que de prendre ex abrupto son sujet aux cheveux, et j'ai écrit ce qui s'est trouvé sous ma plume; j'imité les princes de la littérature dramatique-parisienne... qu'a-t-on à me demander de plus?...

Je dirai donc en peu de mots, et ce n'est pas, croyez le bien, une exorde de diplomate, les quelques particularités de la représentation de dimanche.

Tout le monde connaît Paul Jones, excepté toutefois ceux qui ne le connaissent pas, tout le monde dis-je connaît le capitaine Paul; c'est une pièce assez hydraulique, autrement dit sentimentale; Paul Jones, est, comme tous les héros de drame, fils d'une comtesse et d'un comte... les noms n'y font rien... mais, comme le comte n'était pas précisément le mari de la comtesse, il se trouve que Paul ne connaît pas sa mère... il la reconnaît au second acte, et retrouve en une jeune personne charmante, M^{me} Anais-Jeanne, une sœur qu'il

ne connaissait pas... laquelle sœur, est mère aussi, d'un petit bonhomme qui ne se connaît pas de père selon la loi... Voilà toute l'histoire : Paul Jones console sa sœur, et réchauffe quelques sentiments de tendresse enfouis dans le cœur de sa mère, comme le feu sous la cendre, et le drame est fait.

M. Lingé est Paul Jones; M^{lle} Anais - Jeanne est sa sœur; M^{me} Arsène, sa mère; M. Cautreux, sans être son père, est l'époux de sa mère... Tout ce monde a joué fort bien : M. Lingé a eu de la chaleur et de l'entrain; M^{me} Anais-Jeanne a été fort convenable, elle, dont la gaité ne se prête cependant pas beaucoup aux tirades pleurnicheuses du drame; M^{me} Arsène a eu des moments dramatiques, c'est un des meilleurs rôles que nous lui ayons vu remplir. M. Videix, dans le rôle de Louis Achard, s'est montré comédien... il est très-bien mort. M. Cautreux a bien profité du bout de rôle qui lui était confié.

Malheureusement M. Caron nous a ramené M. Emmanuel, déjà jugé dans une précédente revue; ce jeune homme, outre qu'il n'a pas beaucoup l'habitude du théâtre, ne se donne pas la peine d'apprendre ses rôles, il se croit sans doute trop fort pour cela; grâce à lui, le premier et le cinquième acte ont été froids et pénibles.

Mais voici le Misanthrope... attention !

Pan... pan... pan... les trois coups sont frappés et la toile se lève; nous sommes chez un monsieur fort original; ce monsieur déteste au plus haut degré le mensonge, et par contre il a un amour immodéré de la vérité. Sur cette donnée, les auteurs ont bâti un vaudeville très-gai, et où l'on voit assez d'esprit : tous les amis du misanthrope lui déclament, il les déteste cordialement, parce qu'ils le flatent; il finit par mettre la main sur un bel enfant de l'Auvergne, d'une franchise toute particulière : le misanthrope charmé se l'attache au titre d'ami à cinq francs par jour; la vérité trop souvent et surtout trop inopportunistement répétée le fatigue peu à peu; il veut à tout prix, surprendre en flagrant délit de mensonge, le trop véridique auvergnat; mais notre homme est inexpugnable, et l'amour seul, sous les traits de demoiselle Prunette, peut battre en brèche la franchise tenace du porteur d'eau.

Cette pièce a été jouée avec une verve entraînante, et comte-gieuse par MM. Bellevant, le charmant Anais - Jeanne et notre vieille connaissance M^{me} Claire : c'était la première fois qu'on donnait à M. Fresne un rôle dans la pleine acception du mot, il nous a montré comment il sait les remplir.

Sur ce, et ma corvée faite, je vous souhaite, bons lecteurs,

Feuilleton de l'Abeille

DU 1er JANVIER 1855.

UN TRAIN DE PLAISIR.

Trahit sua quemque voluptas.

— Ouf! fit mon ami Pérégrinus, en sortant du débarcadère de la rue Saint-Lazare, à Paris, et en se précipitant dans mes bras.

Comme le lieu n'était propre à aucun genre d'explication, je me hâtai d'entraîner mon ami Pérégrinus, après l'avoir débarrassé d'un coïtis informe qu'il tenait à la main, et qu'alors je n'eus pas le temps d'examiner avec attention.

Nous descendîmes la rue d'Amsterdam. Mon ami Pérégrinus marchait pesamment, mais avec un air de jubilation extraordinaire; ou eût dit qu'il ne savait comment s'appuyer assez sur le pavé, qu'il le voulait toucher par tous les pores. Il arrivait de la Grande-Bretagne, de Londres, où l'avait conduit, comme tant d'autres, le désir de visiter la Babel de l'industrie, le Crystal-Palace. Après avoir, sur l'aile de la vapeur, traversé la mer et sillonné la terre, il semblait se retrouver, avec un indicible bonheur, sur le chemin des ânes, comme disait Bernadotte, dans une circonstance qui prouve combien le courage est relatif. Après avoir imité l'Arabe qui promène

sa tente à tous les vents, sous toutes les étoiles, Pérégrinus se transformait en Goth envahisseur du temps de l'inondation des barbares : il pronait possession du sol, il s'inhérait à la terre.

— Ouf! fit-il une seconde fois, mais avec moins d'effort, avec plus de soulagement.

— Quel soupir! lui dis-je en riant; et surtout, quelle physionomie! Quel mélange de plaisir et de consternation!

Il me regarda d'un air stupéfait.

— On voit bien, s'écria-t-il, que vous n'avez jamais été à Londres!

— Pardonnez-moi, Pérégrinus; moi aussi, j'ai été... à Corrinthe.

— Parole d'honneur?

— Je vous le jure... par votre air de profond étonnement.

— Comment donc avez-vous fait?

— J'ai fait... ce que fait l'oiseau quand il voit le ciel pur et l'espace libre; j'ai ouvert mon aile et j'ai volé.

— Volé! s'écria Pérégrinus avec cette grossièreté plaisante qui lui est familière et qui fera son malheur; volé!... Hélas! c'est moi qui reviens volé!

Ce mot, ce seul mot, me révéla l'histoire de mon ami.

Pérégrinus est un de ces hommes qui, sans manquer de sens et d'esprit, se laissent volontiers exploiter par d'autres hommes moins bien dotés peut-être comme esprit et comme sens. Pérégrinus avait joué déjà, avec un entrain digne de résultats meilleurs, le rôle innocent d'actionnaire et de compère. Vingt fois trompé, vingt fois volé, mais conservant la candeur d'un enfant ou d'un rentier du Marais, il s'en allait, les yeux fermés et les bras ouverts, au-devant de toutes les découvertes

nouvelles, au-devant de toutes les nouvelles inventions. Une annonce éveillait son attention, une affiche touchait son cœur, tandis que sa bourse s'ouvrait d'elle-même à l'aspect d'un prospectus.

Qui pourrait trouver étrange que Pérégrinus eût donné tête baissée dans cette nouvelle façon de voyager, qu'on appelle : un train de plaisir?

Une semaine à Londres! mais ce fut là, pendant un mois, la pensée unique des jours, le rêve unique des nuits de Pérégrinus! Une semaine à Londres! mais il y était déjà, à Londres, avant d'y avoir mis les pieds! Dochs et squares, houses et palaces, il avait tout visité, tout exploré, tout admiré... du moins en imagination.

Il part enfin, il est parti. Lecteur, vous venez d'assister à son retour.

Je le répète, le dernier mot, l'absurde calembour échappé des lèvres de Pérégrinus, me fit deviner une déception dans les formes, une complète mystification. Je ne suis pas de ces médecins qui tournent autour de la blessure de leurs patients; je mis le doigt sur la plaie.

— Ainsi, mon pauvre ami, vous...

— Encore une fois!

— Je m'en doutais. Aussi, pourquoi prendre un train de plaisir?

— Dites, de dé plaisir.

— Comme vous voudrez. Mais répondez à ma question.

— L'entraînement!... les moutons de Panurge!... Que sais-je, moi? La chose paraissait devoir aller si bien! on nous avait promis tant de merveilles! Regardez plutôt cette affiche qui se pavane encore sur ce mur!



une très-bonne année et une parfaite santé... sans vous demander d'étranges.

Maintenant j'ai bien l'honneur de vous saluer,
 Votre dévoué serviteur,
HERCULE LE JOCOPHILE.

— La nouvelle édition du **Secrétaire de Mairie**, par M. DUBARRY, dont nous annonçons la prochaine publication, vient de paraître. Cet ouvrage, d'une très-grande utilité pour les Maires, Adjoints et Conseillers municipaux, se trouve à Etampes, chez M. Brières, libraire. Un fort volume in-8°, prix 7 fr. 50.

— Mgr l'archevêque de Paris, accompagné de ses grands vicaires et du clergé de la paroisse de Saint-Médard, a visité dans tous ses détails la fabrique de dessins de M. Sajou. S. G. après avoir fait une courte prière dans la chapelle et béni la nombreuse population qui s'y trouvait réunie, a parcouru les ateliers, les dortoirs, l'infirmierie, la lingerie, la cuisine, le réfectoire, etc. Elle s'est fait expliquer l'organisation toute chrétienne de cette maison qui, jusqu' alors, est sans rivale, et dans les termes les plus chaleureux a exprimé toute sa satisfaction à M. et M^{me} Sajou, dont le saint prélat a voulu bénir particulièrement toute la famille.

— Le **JOURNAL POUR RIRE**, dont le prix, est incroyablement modique, est aujourd'hui dans tous les cafés, dans tous les établissements publics de Paris et des grandes villes : il sera bientôt répandu dans les plus petites localités, car c'est le plus amusant de tous les Journaux présents et passés.

THÉÂTRE D'ÉTAMPES.

Aujourd'hui samedi 1^{er} janvier 1853.

Après une maladie sérieuse, M^{me} DESHAYES, heureusement rétablie, consacre à Etampes sa première sortie; nous espérons que, ce soir, le public étampois, ira chaleureusement remercier, en l'applaudissant, la jeune et joyeuse comédienne à laquelle nous devons déjà de si douces soirées.

M. BLUM, du théâtre des *Folies-Dramatiques*, doit accompagner M^{me} DESHAYES.

Voici la composition du spectacle :

LES TROIS LOGES,
 Comédie-Vaudeville en 3 actes.
 (M^{me} DESHAYES.)

LA VISION DU TASSE,
 Monologue en un acte et en vers,
 Joué par M. LINGÉ.

LA SOEUR DE JOCRISSE,
 Vaudeville en un acte,
 (M. BLUM)

LE PRIX DES PLACES NE SERA PAS AUGMENTÉ.

M^e BESLAY, notaire à Etampes, demande un **PRINCIPAL CLERC** de suite.

M^e GIRAULT, avoué à Etampes, demande un **CLERC**; il aura de bons appointements.

Etat civil de la commune d'Étampes.

NAISSANCES.

Du 27 décembre. — CHEVALLIER, Céline. — 27. ROBERT, Blanche-Alexandrine-Pierrette. — 27. ROBERT, Rose-Olympe. — 27. MARTIN, Augustine-Louise. — 28. PICHARD, Joseph-Célestin. — 29. BAILLARD, Marie-Louise-Thérèse. — 29. VILLETTE, Marie-Joséphine.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre : Léon-Alexis - Paulin MARLET, greffier du Tribunal civil d'Étampes, et Marie-Aimée LACAUSADE, sans profession, domiciliée à Bordeaux.

DÈCÈS.

Du 25 décembre. — CHAUDE, Arthur-Denis, 23 mois.

Le Propriétaire-Gérant, AUG. ALLIEN.

ANNONCES.

Étude de M^e GHEERBRANT, avoué à Paris, Rue Gaillon, n° 44.

VENDE

SUR LICITATION

Et sur baisse de Mises & Prix,

En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine,

Le Samedi 15 Janvier 1853,

deux heures de relevée,

EN DEUX LOTS,

1^{er} DE LA

PETITE FERME

DE CHAMARANDE

2^e DE LA

FERME DE MONTFORT

ET DU BOIS D'ESNAUX,

Situés arrondissement d'Étampes et de Rambouillet,

Sur la mise à prix de

5,000 fr. pour le 1^{er} Lot

Et de 270,000 fr. pour le 2^{me} Lot.

S'adresser, pour les renseignements :

- 1^o A M^e GHEERBRANT, avoué poursuivant, rue Gaillon, n° 44;
- 2^o A M^e BERTHIER, avoué, rue Gaillon, n° 11;
- 3^o A M^e RENDU, avoué, rue du 29 Juillet, n° 3;
- 4^o A M^e GUÉNIN, notaire, place de la Concorde, n° 8;
- 5^o A M. DERVILLE, demeurant à Paris, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 19;
- 6^o A M^e BECHÈRE, avoué à Etampes.
- 7^o A M. LEMAIRE, arpenteur-géomètre à Arpajon;
- 8^o Aux Fermiers.

Étude de M^e GIRAULT, Avoué à Etampes, rue Saint-Jacques, n° 47.

VENDE

SUR LICITATION,

Entre majeurs et héritiers bénéficiaires,

EN 18 LOTS,

EN LA SALLE DE M. HERVAULT, M^e SERRURIER A MAISSE,

Et par le Ministère de M^e GUILLAUMERON,

notaire à Maisse,

Canton de Milly, arrondissement d'Étampes,

Commis à cet effet en justice,

DE 18 PIÈCES DE

TERRES LABOURABLES,
COURTILS, PRÈS ET BOIS,

Sises terroir de Maisse,

CONTENANT EN TOTALITÉ

2 hectares 25 ares 25 centiares.

L'adjudication aura lieu le *Dimanche trente janvier* mil huit cent cinquante-trois, heure de midi.

ON FAIT SAVOIR A TOUS QU'IL APPARTIENDRA QUE,

En exécution d'un jugement rendu contradictoirement, sur les conclusions de monsieur le Procureur impérial, par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le sept décembre mil huit cent cinquante-deux, dûment enregistré, et signifié tant à avoué qu'à domiciles;

Et aux requête poursuite et diligence de Rose-Arsène Malaquin, veuve de Jean-Pierre Delton, en son vivant cultivateur à Maisse, elle manouvrière, demeurant à Etampes, rue Saint-Martin, agissant au nom et comme seule et unique héritière, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de Louise-Rose Delton, sa fille, décédée à Etampes, après avoir elle-même recueilli la succession dudit Jean-Pierre Delton, son père, aux termes de l'acte reçu au greffe du Tribunal civil d'Étampes, du vingt-six octobre mil huit cent cinquante-deux, dûment enregistré, pour laquelle veuve Delton M^e Martin-Antoine-Félix Girault, avoué, exerçant près le Tribunal civil d'Étampes, y demeurant, rue Saint-Jacques, n° 17, est continué et occupera sur et aux fins de la présente poursuite;

En présence, ou lui dûment appelé, du sieur Louis-Xavier Delton, militaire en activité de service, comme soldat au troisième bataillon, grenadiers, du trente-sixième régiment de ligne, en garnison à Rome (Italie), auquel les actes de la procédure sont notifiés, et en la personne de son oncle et mandataire spécial, le sieur Jean-Augustin Delton, cultivateur, demeurant aux Courtils, commune de Maisse, et au domicile indiqué par l'article 69, paragraphe 9, du code de procédure civile, de monsieur le Procureur impérial près le Tribunal d'Étampes, en son parquet, ledit sieur Louis-Xavier Delton ayant pour avoué

En disant ces derniers mots, Pérégrinus me montrait du doigt une énorme affiche, sur laquelle étincelaient, en caractères gigantesques, les mots suivants :

Une semaine à Londres!

puis, au-dessous :

PREMIÈRE CLASSE : 300 Fr.

Aller, retour, séjour, plaisirs, voitures, visites aux Monuments et à la Grande-Exposition!

O Great Exhibition! voilà de tes tours! O mon pauvre ami Pérégrinus!

— Voilà l'auteur de mes maux! continua Pérégrinus; voilà le miroir à alouettes auquel on a su n'attirer! Priez pour moi.

— Je préfère vous consoler. Prenons un cigare, et racontez-moi votre aventure.

Cela dit et fait, Pérégrinus aborda le récit qui suit. Lecteurs, que les fautes d'autrui vous détournent de la tentation!

— Nous voici donc dans la rue, moi et mon sac de nuit. Ce sac de nuit ne ressemblait en rien à la chose que vous avez sous le bras; tout à l'heure, je vous expliquerai ce changement. Nous arrivons à l'embarcadere. J'étais en nage, j'avais couru. On me fit monter à la hâte dans un wagon où je me trouvai pêle-mêle avec toute sorte de monde. Après un regard jeté autour de moi, je pressentis un genre de supplice que Danto a oublié dans son enfer. J'avais, à ma droite, une grosse comère et un pâté; à ma gauche, une petite femme de chambre mangeait des cerises; et devant moi, un homme des champs, un simple homme des champs, tenait un pain et un jambon. Parfums de la Société Hygienne, où étiez-vous?... J'étouffais.

— Pendant ce temps, vous filiez dix lieues à l'heure?

— Oh! à cet amalgame de senteurs, quelque autre chose encore faisait diversion.

— Quoi donc?

— La conversation... sans parler de la pression douloureuse que je ressentais autour des côtes. Quoique je ne connaisse l'anglais que de vue, je l'entendais défigurer avec une audace tellement irrespectueuse, que j'aurais indubitablement sauté en l'air si je n'avais été retenu par les coudes de mes voisins. Pouvait-on écorcher ainsi une pauvre langue! on a pendu des gens qui n'étaient pas si coupables. Puis, toujours, et toujours, et encore, c'étaient les mêmes questions, les mêmes observations. L'un irait voir *Crystal-Palace* et *Westminster*; l'autre se proposait de visiter *Westminster* et *Crystal-Palace*. Celui-ci connaissait un Français établi dans la rue d'*Exmouth*; à ce mot de Français, celui-là vantait, par induction, sans doute, l'établissement de *Monsieur Véry*. Puis, renvoyés de l'un à l'autre, s'entrechoquaient, dans le peu d'air que je m'efforçais de ne pas respirer, les noms de *Custom House*, de *Post Office*, de *Mansion House*, de *Saint James's Palace*, de *Buckingham Palace* et de *Whitehall*. J'étais ahuri. Ecrasé au physique, assommé au moral. J'ai compris, pour la première fois de ma vie, l'utilité de la prison cellulaire.

— Et ce supplice devait durer de cinq à six heures!

— *Infandum, amice, iudex renovare dolorem!* Mais, passons, et arrivons à la mer.

— Au Havre ou à Calais?

— Qu'importe!... Quel que soit le port d'embarquement, vous savez que toutes choses se passent de la même manière. Il faut faire viser son passeport, prendre un permis d'embarquer, envoyer ses bagages à bord; et, malgré tout l'embar-

ment que chacun met à effectuer ces trois dispositions générales, il y a toujours des gens en retard. Pour moi, je faillis manquer le paquebot, pour une raison que la décence m'ordonne de garder pour moi. La cloche avait cessé de sonner; les mots : embarque! embarque! avaient retenti plusieurs fois à mon oreille; le bateau s'éloignait déjà du rivage, lorsque j'étais franchis le vide qui nous séparait, au risque de me précipiter dans la mer!

— Infortuné Pérégrinus!

— Rassurez-vous, je tombai sur le bateau. Ai-je besoin de vous dire que, sur le paquebot comme dans le wagon, les mêmes scènes, les mêmes conversations se répètent? Je manquais encore de distraction. Comme il m'en fallait un apparemment, je me mis à avoir l'idée que je souffrais déjà du mal de mer. Heureusement pour moi, j'avais déjeuné, pris du thé, j'avais fumé; je me rappelai les diverses méthodes en usage pour chasser le mal ou la peur du mal on question. Je contemplai les horizons les plus lointains qui fussent en vue, et je m'efforçai de suivre avec les mouvements de mon corps les oscillations du navire; après une heure ou deux de cet exercice gymnastique, j'étais incapable de me tenir debout, et je n'y voyais qu'à travers un nuage. Mais déjà nous touchions au port; j'étais sauvé!

— Il vous fallut reprendre le chemin de fer?

— Cette fois, j'irai plus vite que la vapeur même : j'entre dans Londres.

— A l'air sombre dont vous accompagnez ces paroles, Pérégrinus, je vois avec plaisir que vous en êtes sorti, de Londres.

ADOLPHE NOUVILLE.

(La suite au prochain numéro.)

constitué M^r Auguste-Etienne Decolange, demeurant à Etampes, rue Saint-Antoine, n° 17;

PROCÉDÉ, le *Dimanche trente janvier mil huit cent cinquante-trois*, par le ministère de M^r Guillaumeron, notaire à Maise, commis à cet effet, et en la salle du sieur Hervault, serrurier, sise audit Maise, à la vente sur licitation, au plus offrant et dernier enchérisseur, et à l'extinction des feux, en dix-huit lots, de la quantité de deux hectares vingt-cinq ares vingt-trois centiares de terres labourables, prés, bois et courtils ci-après désignés, et sur les mises à prix indiquées par le Tribunal, sans expertise préalable.

DÉSIGNATION :

PREMIER LOT. — Six ares vingt centiares de pré-annuaie et hauts bois, situés à Maise, lieu dit les Gandillons; tenant d'un long à Pierre Delton, d'autre long à Simon Carriot, fossé entre, d'un bout à madame de Trimont, et d'autre bout à Joseph Berry.
Mise à prix. 40 fr.

DEUXIÈME LOT. — Seize ares quatre-vingt-cinq centiares de pré, lieu dit la Conciergerie, terroir de Maise; tenant d'un long à Pierre Delton, d'autre long à Joseph Berry, d'un bout à monsieur Ernest de Bizemont, d'autre bout à Charles-Cyprien Houry.
Mise à prix. 20 fr.

TROISIÈME LOT. — Six ares trente-huit centiares de pré, situés lieu dit la Conciergerie, même terroir; tenant d'un long à Armand Boussaingault, d'autre long à Pierre-Augustin Delton fils, d'un bout à monsieur Eugène de Bizemont, d'autre bout à
Mise à prix. 10 fr.

QUATRIÈME LOT. — Trois ares six centiares de pré, sis même terroir, lieu dit Tramerolles; tenant d'un long à Pierre Delton, d'autre à Jean-Pierre Boucher, d'un bout à madame de Trimont, d'autre bout à Paul Victor Périgault.
Mise à prix. 50 fr.

CINQUIÈME LOT. — Douze ares soixante-seize centiares de sable, situés lieu dit Tramerolles, même terroir; tenant d'un long à madame Hamouy et autres, d'autre long à plusieurs, d'un bout aux héritiers Joseph Boussaingault, et d'autre bout à la route de Maise à Malesherbes.
Mise à prix. 150 fr.

SIXIÈME LOT. — Quatre ares cinquante-neuf centiares de terre, sis au Chemin-de-La-Ferté; tenant d'un long à Joseph Berry, d'autre long à la femme Lours, de Milly, d'un bout à la veuve Mazet, et d'autre bout à l'ancien chemin de Maise à La Ferté.
Cette pièce est traversée par la route de La Ferté à Malesherbes.
Mise à prix. 100 fr.

SEPTIÈME LOT. — Sept ares quatre-vingt-dix centiares de terre, même terroir de Maise, lieu dit le Buisson-du-Veau; tenant d'un long à Médard Véron, d'autre long à Joseph Berry, d'un bout à Jean Caillet, d'autre bout à Jean-Louis Rousseau.
Mise à prix. 150 fr.

HUITIÈME LOT. — Six ares trente-huit centiares, sis même terroir, aux Roches-aux-Cours; tenant d'un long à Joseph Berry, d'autre à Leger-Audas, d'un bout au chemin de Maise à Mespuits, d'autre bout à madame Hamouy.
Mise à prix. 40 fr.

NEUVIÈME LOT. — Trois ares dix-neuf centiares de terre, même terroir, à la Rue-Brizard; tenant d'un long à monsieur Levesque, d'autre long à madame Vielle, d'un bout à Prudent Amannevy, d'autre bout à la rue Brizard.
Mise à prix. 100 fr.

DIXIÈME LOT. — Six ares trente-huit centiares de terre, sis au même terroir, à la Crotte, plantés en bois de bouleau et chêne; tenant d'un long à Pierre-François Béranger, d'autre long à Pierre-Augustin Delton, d'un bout au chemin de la Croix-Saint-Jacques, ou de Maise à Champmotteux.
Mise à prix. 40 fr.

ONZIÈME LOT. — Douze ares soixante-seize centiares de terre, lieu dit Levrier; tenant d'un long à Théophile Decroix, d'autre à la femme Lours, d'un bout plusieurs, et d'autre bout plusieurs.
Mise à prix. 40 fr.

DOUZIÈME LOT. — Vingt-sept ares cinq centiares de terre, sis au même terroir, lieu dit Chemin-de-Bouray; tenant d'un long à Jacques-François Veron, d'autre long à, d'un bout au chemin de Bouray, et d'autre bout aux héritiers Baudouin.
Mise à prix. 80 fr.

TREIZIÈME LOT. — Douze ares soixante-seize centiares de terre, sis au même terroir, lieu dit les Hauts-de-Villiers; tenant d'un long à Pierre Delton, d'autre long à Jean-François Dassy, d'un bout aux héritiers Baudouin, d'autre bout au chemin de Bouray.
Mise à prix. 80 fr.

QUATORZIÈME LOT. — Cinquante-sept ares quarante-deux centiares de terre, lieu dit les Hauts-de-Villiers; tenant d'un long à Jacques-François Veron, d'autre long aux héritiers Caillet, et par hache à André Amannevy, d'un bout à Levesque, et d'autre au chemin de Bouray.
Mise à prix. 500 fr.

QUINZIÈME LOT. — Neuf ares cinquante-sept centiares de terre, sis même terroir, aux Hauts-de-Villiers; tenant d'un long à Charles-Cyprien Houry, d'autre long à Jean-Pierre Minier, d'un bout à François-Germain Caillet, d'autre bout au chemin des Hauts-de-Villiers.
Mise à prix. 80 fr.

SEIZIÈME LOT. — Douze ares soixante-seize centiares de terre, sis au même terroir, aux Coudres; tenant d'un long à plusieurs, d'autre long à Jacques Marteau, d'un bout à madame de Trimont, d'autre bout à Louis Plisson.
Mise à prix. 150 fr.

DIX-SEPTIÈME LOT. — Six ares trente-huit centiares de Courtil, sis même terroir, au Moulin-Neuf; tenant d'un long à Jean Caillet, d'autre long à Dominault, d'un bout à madame de Trimont, et d'autre bout au chemin de Maise au Moulin-Neuf.
Mise à prix. 200 fr.

DIX-HUITIÈME LOT ET DERNIER. — Douze ares soixante-seize centiares de terre, même terroir, à la Croix-Saint-Jacques; tenant d'un long héritiers Motheux, d'autre long Jacques-François Veron, d'un bout le chemin de Maise à Champmotteux, d'autre bout héritiers Tranquille-Gastellier.
Sur la mise à prix de. 15 fr.

Total des mises à prix. 1,845 fr.

Les pièces de terres, prés, bois et courtil ci-dessus, sont exploités par le sieur Jacques-Alexandre Héralut, cultivateur à Maise, par bail devant M^r Guillaumeron, le dix décembre mil huit cent quarante-trois, consenti par la mère Delton, pour neuf années commencées le onze novembre mil huit cent quarante-quatre, enregistré.

S'adresser, pour prendre communication des charges et tous renseignements :

1° A M^r GIRAULT, avoué poursuivant, à Etampes, rue Saint-Jacques, n° 17;

2° A M^r DECOLANGE, avoué colicitant, rue Saint-Antoine, n° 17;

3° Et à M^r GUILLAUMERON, notaire à Maise, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Pour original de placards, dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le trente-un décembre mil huit cent cinquante-deux.

Signé, GIRAULT.

Ensuite est écrit : Enregistré à Etampes, le trente-un décembre mil huit cent cinquante-deux, folio 149, case 5. Reçu un franc plus dix centimes pour le dixième.

Signé, PERRY.

ADJUDICATION

En l'Étude et par le Ministère de M^r FOUGEU, Notaire à Etampes,

Le Dimanche 23 Janvier 1853, heure de midi,

D'UNE

FERME

Sise au Plessis-Authon, Canton sud de Dourdan (SEINE-ET-OISE).

à 10 kilomètres d'Etampes.

DÉSIGNATION :

Cette Ferme se compose :

De vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation;

Et de la quantité de cinquante-sept hectares soixante-quatorze ares treize centiares de TERRES LABOURABLES, en plusieurs pièces, aux terroirs du Plessis-Authon, Richarville et Mérobert.

Le classement des terres est avantageux.

La Ferme est d'une exploitation facile, elle est située en pleine Beauce et dans un bon pays de culture, à proximité des marchés d'Etampes et Dourdan, à 1 kilomètre de la grande

route de communication, n° 194, allant d'Etampes à Rambouillet par Ablis.

Pour visiter la Ferme, les acquéreurs venant de Paris ou Orléans, devront s'arrêter à la station d'Etampes, où ils auront toute facilité pour se procurer des voitures de conduite jusqu'à la Ferme, et revenir le même jour, soit à Paris, soit à Orléans.

La voiture publique allant tous les jours d'Etampes à Auneau, passe à un demi kilomètre de la Ferme.

Cette Ferme est louée à M^{me} V^e Duchemin, demeurant au Plessis-Authon, pour 12 années commencées par la levée des guérets de 1849, moyennant un fermage annuel de 3,212 fr. net de tous impôts et garantissant sur hypothèques.

Mise à prix. 80,000 fr.

Nota. — On traitera avant l'adjudication s'il est fait des offres suffisantes.

GRANDES FACILITÉS POUR LE PAIEMENT DU PRIX.

S'adresser, pour tous renseignements :

1° Sur les lieux, à M^{me} V^e DUCHEMIN, locataire, demeurant au Plessis-Authon;

2° A M. COUSSIDIÈRE, maître-maçon audit lieu;

Et pour tous autres renseignements :

Audit M^r FOUGEU, notaire, rue Saint-Antoine, 7, à Etampes, dépositaire du cahier des charges. (4-2)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE FABRIQUE

DE

POTERIE DE TERRE,

Avec DÉPÔT des Poteries de Picardie et Carreaux de faïence,

Située à la Barrière de Fontainebleau, à Paris.

FACILITÉS POUR LE PAIEMENT

S'adresser à M. DOUBLEDENT, rue du Bouloi, 22. (all.)

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE MAISON,

AVEC COUR, JARDIN, AISANCES ET DÉPENDANCES,

Situés à Méréville, rue Basse.

Cette Maison, nouvellement restaurée, est propre au commerce.

Elle est en ce moment occupée par M^r POPELIN, notaire à Méréville, moyennant le loyer annuel de 400 francs.

S'adresser, pour visiter la maison, à M^r POPELIN, Notaire;

Et pour connaître les conditions de la vente, à Etampes, à M^r GIRAULT, avoué, rue Saint-Jacques, n° 17;

Et audit M^r POPELIN, notaire.

ÉTAMPES.

En vente chez BRIÈRE, Libraire à Etampes,

LE LIVRE D'OR,

NOUVEL ABÉCÉDAIRE,

Ou Lectures graduées en Images.

Un petit volume in-48 cartonné et illustré.

Prix : 80 centimes.

CAFÉ DE GLANDS DOUX HAYET.

Cet aliment présente les plus précieuses ressources pour les estomacs faibles ou fatigués. L'usage de ce Café, préparé au lait, est favorable à la santé des enfants, dont il développe les forces, et les femmes ne sauraient user d'un aliment plus convenable à leur organisation. Ce café, supérieur sous le rapport hygiénique au café des îles, a l'avantage d'être moins cher. — Exiger, sur chaque paquet, pour éviter la contrefaçon, la signature HAYET. — Dépôt chez les Pharmaciens et Epiciers.

Le paquet de 250 grammes : 50 centimes

DENTIFRICES LAROZE. Elixir et poudre au Quinquina, Pyrèthre et Gayac de J.-P. Laroze, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 26, à Paris. Ils conservent aux gencives leur santé, à l'haleine sa pureté, aux dents leur éclat. L'Elixir en guérit instantanément les douleurs les plus vives. Prix du flacon d'Elixir ou de Poudre : 1 fr. 25 cent. Brochure gratis. Dépôt, dans chaque ville, chez les principaux marchands, mais spécialement chez MM. les Pharmaciens : DUPRÉ, épicier, rue du Plessis, à Versailles; Cu. SANDRAS, libraire, 15, rue du Pain, à Saint-Germain-en-Laye; COLLIN-PERRIER, à Etampes; GIRAULT, pharmacien à Montmorency.

RUE MONTESQUIEU, N° 8, AU COIN DE LA RUE DES BONS-ENFANTS. **AU COIN DE RUE** PRÈS DU PALAIS-ROYAL, ET DU PASSAGE VÉRO-DODAT. **MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.**

Cette Maison, que quinze années de succès progressifs ont placée au rang des premiers Établissements de Paris, se recommande surtout par les bons marchés RÉELS et SÉRIEUX qu'elle offre continuellement à son innombrable clientèle et qui ne peuvent s'expliquer que par ses immenses opérations et les bénéfices restreints dont elle sait se contenter.

Parmi les nombreuses bonnes affaires que le COIN DE RUE vient de mettre en vente, nous extrayons les quelques articles suivants :

Damas à Haerès brochés , toutes couleurs, 60 cent. de large, nouveauté de 6 fr. 90 c., à	4 fr. 90 c.	Deux cents pièces Draps Chambord , grande largeur, garantis tout laine, article de 4 fr. 75 c., à	2 fr. 90 c.
Taffetas glacés , soie cuite, couleurs claires, rose, bleu, et autres, à	2 95	Deux mille douzaines de Mouchoirs , garantis tout fil, provenant de la fabrique de Cholet, article de 48 fr. la douzaine, à	10 50
Taffetas noirs, à carreaux de satin de toutes couleurs, nouveauté vendue partout 6 fr. 50 c., à	4 75	Six cents Serviettes damassées , tout fil de Saxa, avec fleurs et bordures d'encadrements, composés de douze serviettes et d'une nappe ayant 4 m. 80 cent. de large sur 2 m. 80 cent. de long, se vendant dans les spécialités 60 et 70 fr., à	39 »
Lampas brochés, en 80 cent. de largeur , nuance de ville et de soirée, étoffe vendue jusqu'à ce jour 12 et 13 fr., à	7 90	Un choix immense de Rideaux brodés au crochet, de deux m. de hauteur, et encadrés d'une large bordure festonnée, sera vendu, au lieu de 45 fr. la paire, à	7 »
Cent cinquante pièces Popelines satinées , 4 m. 10 cent. de largeur, garanties tout laine et soie, au lieu de 5 fr. 90 c., prix ordinaire, à	3 60	Huit cents grands Rideaux de salon , dessins Pompadour, brodés au crochet, avec bordures et festons, largeur 4 m. 80 cent. sur 3 m. de hauteur, au lieu de 20 fr., à	12 »
Trois cents pièces Draps de Chine satinés , pour robes d'hiver, au lieu de 1 fr. 75 c., à	» 75		
Deux cents pièces Satins de Chine unis , qualité extra-fine, vendus toute la saison 3 fr., à	3 75		

N. B. --- Convaincus par une longue expérience que c'est toujours l'acheteur qui paie, en résumé, les prétendus avantages que paraissent lui offrir quelques Maisons en expédiant *franco*, les Directeurs du COIN DE RUE ont résolu de n'envoyer que les échantillons demandés par lettres affranchies; les expéditions se feront contre remboursement et aux frais du destinataire. De cette manière, les départements pourront jouir sérieusement des mêmes avantages que la clientèle de Paris.

La **Santé Universelle**, Guide médical des familles, des Curés de campagne, des Instituteurs, des Dames de charité, et des personnes bienfaisantes, publiée par le docteur **JULES MASSÉ**, ex-secrétaire de M. Récamier. Bureaux d'abonnements : Rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59, à Paris. --- Prix : 6 fr. par an.

CHOCOLAT MENIER

Nomenclature et Prix des diverses sortes.

SANTÉ.		VANILLE	
Qualité demi-fine	(papier blanc) 1 fr. 50 c.	Qualité demi-fine	(papier vert) 2 fr. 50 c.
— fine	(— jaune) 2 »	— fine	(— orange) 2 50
— fine supérieure	(— charmois) 2 50	— fine supérieure	(— lilas) 3 »
— surfine	(— rose) 3 »	— surfine	(— bronzé) 3 »
— par excellence	(— bleu) 4 »	— par excellence	(— blanc glacé) 4 50

CHOCOLATS PECTORAUX.

Au Salep, au lait d'amandes, au saccharolé de lichen, ferrugineux, 1^{re} sorte. 4 fr. Les mêmes, 2^{me} sorte. 3

Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'Étranger.

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les prévenons qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser. (Affranchir.)

LE SIROP LAROZE d'écorces d'Oranges amères, TONIQUE ANTI-NERVEUX, en régularisant les fonctions digestives de l'estomac et des intestins, en guérit les maladies nerveuses, facilite et rétablit la digestion, détruit la constipation, guérit la diarrhée, le dysenterie, les gastrites, gastralgies; prévient la langueur, le dépérissement; abrège les convalescences. 3 fr. le flacon. On évitera les contrefaçons en exigeant le cachet et signature LAROZE. — Dépôt dans toutes les pharmacies, mais spécialement chez ESTIENNE, pharmacien, à Versailles; PERRACHE, pharmacien, à St-Germain; GRIMAULT, pharmacien, à Montmorency.

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX,
DE CHALMIN, A ROUEN.

Cette composition arrête la chute des cheveux, en fait croître de nouveaux en deux mois, leur donne du brillant, enlève les pellicules écailleuses, boutons, démangeaisons, gourme, sensibilité de la peau, et guérit toutes les maladies dont le cuir chevelu est affecté, succès garanti. — CONSULTATIONS GRATUITES pour les soins hygiéniques à donner à la chevelure et TRAITEMENTS par correspondance. — AFFRANCHIR.

Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, n° 40. — Dépôt à Paris, passage Choiseul, n° 49, et dans toutes les autres villes de France. — Etampes, chez DEPLIÈZ, place de l'Hôtel-de-Ville.

CHOCOLAT SAINTOIN

Rue de Bourgogne, 128 et rue Royale, 57, à Orléans

Mentions honorables aux expositions 1844, 1849.

Ce chocolat, véritablement de santé, qui a obtenu pour la seconde fois une récompense à l'exposition des produits de l'industrie nationale a été surtout apprécié par le jury central, pour sa qualité supérieure, et comme exempt de tout mélange. La maison **Saintoin**, dont les chocolats sont si avantageusement connus, a toujours conservé ses diquettes particulières, son nom est en toutes lettres sur l'étiquette et sur la tablette, et l'on ne saurait trop engager les consommateurs à se mettre en garde contre des qualités inférieures qui sont vendues sous la même apparence.

Toutes les améliorations qui peuvent contribuer à la perfection du bon chocolat ont été adoptées dans cet établissement. Non-seulement de puissantes machines sont mises en mouvement par la vapeur pour le broyage du cacao; mais encore MM. **Saintoin frères** ont inventé un pétrisseur mouleur mécanique pour remplacer l'opération du pétrissage à la main, qui, malgré tout le soin que peuvent apporter les ouvriers, est si nuisible à la bonne qualité du chocolat.

PRIX : 1 fr. 50 c.; 2 fr.; 2 fr. 50 c.; 3 fr.; à la vanille, 50 cent. en sus.

Le Chocolat Saintoin se trouve chez tous les épiciers, pharmaciens et marchands de comestibles du département.

Bulletin commercial — PRIX COURANT DES GRAINS ET DES BESTIAUX.

MARCHÉ D'ÉTAMPES.		MARCHÉ D'ANGERVILLE.		MARCHÉ DE CHARTRES.		BESTIAUX.					
24 décembre 1852.		31 décembre 1852.		24 décembre 1852.		Marché de Poissy.			Marché de Sceaux.		
Prix de l'hectolitre.		Prix de l'hectolitre.		Prix de l'hectolitre.		9 décembre 1852.			27 décembre 1852.		
fr. c.		fr. c.		fr. c.		Amendés. Vendus. Prix du kilogramme.			Amendés. Vendus. Prix du kilogramme.		
Froment, 1 ^{re} q.	48 42	Froment, 1 ^{re} q.	47 00	Blé élite.....	47 75	1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual.			1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual.		
Froment, 2 ^e q.	46 42	Froment, 2 ^e q.	45 34	Blé marchand..	46 75						
Méteil, 1 ^{re} q.	45 25	Méteil.....	42 67	Blé champart..	45 75	Bœufs... 2038 2030 » 98 » 82 » 72			Bœufs... 4261 4162 1 00 » 86 » 68		
Méteil, 2 ^e q.	43 00	Seigle.....	40 67	Méteil mitoyen.	44 75						
Seigle.....	41 25	Orge.....	8 87	Méteil.....	43 75	Vaches... 227 222 » 86 » 74 » 64			Vaches... 554 485 » 88 » 74 » 60		
Orge.....	8 75	Avoine.....	6 84	Seigle.....	10 50						
Avoine.....	6 75			Orge.....	8 50	Veaux... 949 919 1 34 1 48 1 02			Veaux... 439 402 1 36 1 24 1 10		
				Avoine.....	6 90						
Pain bl., les 4 kil.	4 24	Pain bl., les 4 kil.	4 24	Pain bl., les 4 kil.	4 47	Moutons. 9697 8500 1 24 1 06 » 88			Moutons. 43123 40264 1 24 1 04 » 84		
Pain bis, — ...	4 04	Pain bis, — ...	4 04	Pain bis, — ...	» 99						